



Conseil général de Brot-Plamboz

PROCÈS-VERBAL

Séance du lundi 25 janvier 2021 à 20 h 15 à la Maison communale à Brot-Dessus

Président : M. Pierre-Eric Jacot, président.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance du 7 décembre 2020.
3. Budget 2021 :
 - a) présentation du budget ;
 - b) rapport de la Commission financière.
4. Demande d'un crédit de Fr. 80'000.— pour la révision du Plan d'aménagement local (PAL) :
 - a) présentation du Conseil communal ;
 - b) rapport de la Commission financière.
5. Demande d'un crédit de Fr. 30'000.— pour soutenir l'implantation d'un cabinet médical de groupe aux Ponts-de-Martel :
 - a) présentation du Conseil communal ;
 - b) rapport de la Commission financière.
6. Divers.

Le président ouvre la séance et énumère l'ordre du jour qui est accepté.

1. Appel

Douze membres du Conseil général sont présents.

Sont excusés : MM. Fabien Haldimann, Christophe Perret et Julien Walliser.

2. Procès-verbal de la séance du 7 décembre 2020

Le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2020 est accepté sans aucune modification.

3. Budget 2021

a) Présentation du budget

L'administratrice communale présente les tableaux relatifs au budget 2021 conjointement avec le rapport du Conseil communal.

En résumé, le budget 2021 se présente ainsi :

Compte de résultats

	<i>Fr.</i>
Charges d'exploitation :	1'141'549.—
Revenus d'exploitation :	– 1'093'305.—
Résultat des activités d'exploitation :	<u>48'244.—</u>
Résultat provenant de financements :	– 5'353.—
Résultat extraordinaire :	<u>– 10'240.—</u>
Total du compte de résultats / <u>Déficit présumé</u> :	<u><u>32'651.—</u></u>

Compte des investissements

Dépenses

Révision du plan d'aménagement local (PAL), 3 phases prévues en 2021

Fr. 60'000.—

Aucune question n'est posée par rapport au budget 2021.

b) Rapport de la Commission financière

La Commission financière s'est réunie le 7 janvier 2021. M. Christophe Perret, président de la Commission financière, étant absent ce soir, c'est M. Pierre-Eric Jacot qui prend la parole pour ladite commission. Le budget 2021 a été présenté et toutes les questions posées ont eu leurs réponses. La Commission financière a accepté à l'unanimité le budget 2021 tel qu'il a été présenté et propose au Conseil général d'en faire de même.

Le Conseil général accepte le budget 2021 et son arrêté, à l'unanimité des membres présents.

4. Demande d'un crédit de Fr. 80'000.— pour la révision du Plan d'aménagement local (PAL)

a) Présentation du Conseil communal

L'administratrice communale lit le rapport du Conseil communal relatif à cette demande de crédit ainsi que l'arrêté proposé et passe en revue l'annexe du rapport composée de l'offre d'étude et du budget du bureau d'ingénieurs Urbaplan.

Aucune question n'est posée pour cette demande de crédit.

b) Rapport de la Commission financière

M. Pierre-Eric Jacot rapporte que, lors de sa séance du jeudi 7 janvier dernier, la Commission financière a eu toutes les réponses aux questions posées pour cette demande de crédit et l'a acceptée. Elle recommande au Conseil général d'accepter cette demande de crédit.

Le Conseil général accepte l'arrêté relatif à la demande de crédit de Fr. 80'000.— pour la révision du Plan d'aménagement local (PAL), à l'unanimité des membres présents.

5. Demande d'un crédit de Fr. 30'000.— pour soutenir l'implantation d'un cabinet médical de groupe aux Ponts-de-Martel

a) Présentation du Conseil communal

L'administratrice communale lit le rapport du Conseil communal relatif à cette demande de crédit et l'arrêté proposé.

M^{me} Joëlle Vernez relève que les deux médecins ont un joli bagage et sont très complémentaires. Selon elle, ils tiennent la route.

Aucune question n'est posée pour cette demande de crédit.

b) Rapport de la Commission financière

M. Pierre-Eric Jacot souligne que c'est un très bon projet et que, lors de sa séance du jeudi 7 janvier dernier, la Commission financière a eu toutes les réponses aux questions posées pour cette demande de crédit et l'a acceptée. Elle demande au Conseil général d'en faire de même.

Le Conseil général accepte l'arrêté relatif à la demande de crédit de Fr. 30'000.— pour soutenir l'implantation d'un cabinet médical de groupe aux Ponts-de-Martel, à l'unanimité des membres présents.

L'administratrice est d'avis que l'on peut remercier le D^r Reymond par rapport à ce projet.

6. Divers

- M. Nicolas Ducommun n'a rien de spécial. Rien en cours pour l'instant pour les chemins.
- M. Pierre-Eric Jacot prend la parole pour parler du déneigement des trottoirs qui doit être désormais organisé et payé par la commune. Il pense qu'il faudrait revoir l'organisation pour le déneigement de tous les chemins communaux. De plus, dès 2026 la route Plamboz-Les Petits-Ponts sera remise à la commune qui devra s'occuper de son déneigement. Ce point sera à voir dans le cadre de la révision du PAL et de son Règlement d'aménagement.
- M. Ralph Grobe indique qu'il n'y a pas, actuellement, de fuite détectée dans le réseau d'eau.
- M. Xavier Ducommun annonce qu'il y a pas mal de changement pour les Commissions du feu.
- M. Nicolas Jeanneret évoque la révision du Plan d'aménagement local (PAL) qui l'a pas mal occupé en 2020. Pour le reste, c'était plus calme en raison du Covid-19.

Concernant l'enseignement, il y a à débattre entre les trois communes pour le surcoût à payer par élèves car Les Sagnards voudraient qu'il soit calculé par le nombre d'habitants et non plus par le nombre d'élèves comme actuellement. Les Ponliers ont la même position que nous, à savoir le statu quo. Ils vont en discuter mercredi prochain à La Sagne.

Comme la parole n'est plus demandée, la séance est levée à 21 h 10.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La secrétaire :
Noémie Grezet

Le président :
Pierre-Eric Jacot